

Angoulême, le 28 novembre 2017

## La SA Le Foyer & la Caf de la Charente désormais partenaires Ideal

*Lundi 27 novembre 2017, Elodie AMBLARD, Présidente du Directoire de la SA Le Foyer et Philippe Arnould, Directeur de la Caf de la Charente ont signé une convention de partenariat en faveur du déploiement d'ideal, la plateforme de dématérialisation des demandes d'aide au logement.*

Le projet IDEAL (Intégration des DEMandes d'Aide au Logement) s'inscrit dans le cadre de la modernisation des procédures de traitement du droit et des pratiques des Caf. Déjà expérimenté avec Logélia et l'Oph de l'Angoumois, ce dispositif facilite l'accès aux droits et l'insertion sociale en simplifiant la démarche administrative.

### Faciliter l'accès au logement et aux droits

Avec l'accord du nouveau locataire, la SA Le Foyer transmet, de façon dématérialisée et en temps réel à la Caf, les informations nécessaires à la constitution de la demande d'aide au logement. Outre la simplification de la démarche administrative, l'utilisation de ce dispositif ramène le délai de traitement de la demande d'Apl (Aide personnalisée au logement) à quelques jours. Le résident bénéficie de fait de l'aide au logement plus rapidement. Le montant réel de l'Apl est directement versé au bailleur. N'ayant à sa charge que le solde dû, le locataire ne risque plus d'être en situation d'impayé en attendant le versement de l'Apl.

Ainsi, tous les acteurs (locataires, Caf et bailleurs) gagnent en rapidité, efficacité, fiabilité, sécurisation des données et des paiements avec la suppression des documents papier.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, La Sa Le Foyer et la Caf se sont engagés à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la stricte confidentialité des données collectées pour le compte de la Caf.

### Quelques chiffres

En 2016, la SA Le Foyer dispose de **4 674** logement locatifs en Charente répartis sur 44 communes  
**2 800** d'entre eux sont enregistrés à la Caf et **2 600** perçoivent une aide au logement chaque mois.

**+ de 600 000 euros** versés par mois par la Caf

Le montant moyen de l'aide versée par allocataire est de **230 € par mois**

**Et toujours...**

Retrouvez toute l'actualité de la Caf de la Charente dans les pages locales du Caf.fr !

### A propos de la SA Le Foyer

*La SA Le Foyer, Entreprise Sociale pour l'Habitat, aménage, construit et gère près de 6 000 logements répartis sur 4 départements de la Région Nouvelle Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Gironde et Haute-Vienne).*

*La SA Le Foyer est une société filiale d'Action Logement (ex 1% Logement). Elle intervient dans le Sud Ouest et est implantée à Angoulême, Cognac, Limoges, Bordeaux et La Rochelle.*

*Acteur du logement aidé depuis 120 ans, la SA Le Foyer dispose de solutions-logements adaptées aux situations sociales et familiales de l'ensemble de ses clients et, notamment, des ménages les plus modestes.*

*Partenaire des collectivités locales, elle aménage les villes en diversifiant les équipements : logements de tous types (locatif, accession, logement pour jeunes actifs, habitat spécifique), locaux commerciaux et associatifs... La SA Le Foyer est également impliquée dans la rénovation urbaine et dans la politique de la Ville.*

*La SA Le Foyer, c'est également une équipe de 80 collaborateurs en Charente présents sur le terrain qui interviennent quotidiennement pour accompagner nos locataires et assurer la qualité de vie dans les quartiers, en étroite collaboration avec les collectivités locales.*

[www.LF-habitat.fr](http://www.LF-habitat.fr)

**Contact presse** : Dominique BATS - 05.16.42.35.45 - [dbats@LF-habitat.fr](mailto:dbats@LF-habitat.fr)



### A propos de la Caf de la Charente

*Acteur majeur de la solidarité nationale, la branche Famille est un réseau piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales, présent sur tout le territoire grâce aux 102 caisses d'Allocations familiales.*

*Mobilisées au service des allocataires, les Caf prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires.*

*La caisse d'Allocations familiales (Caf) est une entreprise privée chargée de la gestion du service public aux familles. La Caf gère des fonds publics et sociaux. C'est une entreprise de services. Elle exerce également une action sociale familiale dans le cadre d'orientations nationales qu'elle adapte au contexte de la Charente.*

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Contact presse** : Amélie RAINEREAU - 05.45.94.42.30 - [communication.cafangouleme@caf.fr](mailto:communication.cafangouleme@caf.fr)